

Le 22 avril 2024

Madame,
Monsieur,

Corporation Financière Mackenzie (« **Mackenzie** ») souhaite vous aviser que des assemblées extraordinaires (les « **assemblées** ») des porteurs de parts du Fonds multistratégie à rendement absolu Mackenzie et du Fonds à rendement absolu de titres de créance Mackenzie (les « **Fonds** ») se tiendront aux bureaux de Mackenzie, au 11^e étage, 180, rue Simcoe, à Toronto, en Ontario, le 31 mai 2024, à 9 h (heure de Toronto).

Procédure de notification et d'accès

Conformément à une dispense, nous avons choisi d'avoir recours à une procédure de notification et d'accès afin de réduire le volume de papier que représentent les documents distribués aux fins des assemblées. Plutôt que de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations, vous recevez le formulaire de procuration ou le formulaire de directives de vote, accompagné du présent avis, qui décrit la procédure à suivre pour accéder en ligne à la circulaire de sollicitation de procurations ou pour demander d'en recevoir gratuitement un exemplaire imprimé ou électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures de notification et d'accès, veuillez communiquer avec nous durant les heures normales de bureau au 1 800 387-0615 (service bilingue sans frais), au 1 800 387-0614 (service en anglais de l'extérieur de Toronto), au 416 922-3217 (service en anglais de Toronto) ou au 1 888 465-1668 (service aux investisseurs asiatiques).

Fusion devant être examinée aux assemblées

Aux assemblées, les porteurs de parts du Fonds en dissolution seront appelés à examiner la fusion de fonds suivante :

Fonds en dissolution	Fonds prorogé
Fonds multistratégie à rendement absolu Mackenzie	Fonds global macro Mackenzie

Liquidation et dissolution proposées devant être examinées aux assemblées

Aux assemblées, les porteurs de parts du Fonds seront appelés à examiner la liquidation et dissolution suivante (la « **dissolution proposée** ») :

Fonds en dissolution
Fonds à rendement absolu de titres de créance Mackenzie

Vous trouverez plus d'information sur la fusion proposée et sur la dissolution proposée dans la circulaire de sollicitation de procurations, à partir de la page 2. Au cours des assemblées, ou de leur reprise en cas d'ajournement, seront également examinées d'autres questions qui pourraient y être dûment soumises.

Comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant (« **CEI** ») des Fonds a passé en revue la fusion proposée, telle qu'elle est décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations, et a déterminé que la fusion proposée, si elle est mise en œuvre, aboutirait à un résultat juste et raisonnable pour chacun des Fonds.

Bien que le CEI ait déterminé que la mise en œuvre de la fusion proposée aboutirait à un résultat juste et raisonnable pour chacun des Fonds, **il ne lui appartient pas de recommander aux porteurs de parts de voter en faveur de la fusion proposée.**

Les porteurs de parts devraient examiner la fusion proposée décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations et prendre leurs propres décisions.

Site Web où sont affichés les documents relatifs à l'assemblée

Nous vous rappelons d'examiner la circulaire de sollicitation de procurations, que vous pouvez obtenir sur le site Web de Mackenzie, à l'adresse www.placementsmackenzie.com, et sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche+ (SEDAR+) à l'adresse www.sedarplus.ca, avant d'exercer votre droit de vote. Les documents demeureront sur le site Web de Mackenzie pendant un an après la date de la présente lettre.

Exercice du droit de vote

Vous pouvez exercer vos droits de vote par la poste, par télécopieur, par Internet ou en personne aux assemblées. Veuillez vous reporter aux instructions figurant sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire de directives de vote pour savoir comment exercer vos droits de vote au moyen d'une de ces méthodes.

Nous demandons aux porteurs de parts qui ont le droit de voter mais qui ne sont pas en mesure d'assister aux assemblées en personne d'exercer leur droit de vote en remplissant, en datant, en signant et en retournant le formulaire de procuration par la poste à Traitement des procurations, 1380 Rodick Road, Suite 4102, Markham (Ontario) L3R 9Z9 ou par télécopieur à Doxim sans frais au 1 888 496-1548 de sorte qu'il parvienne avant le 30 mai 2024 à 17 h (heure de Toronto). Une enveloppe-réponse affranchie vous a été fournie. Il vous est également possible de voter en ligne à l'adresse www.secureonlinevote.com en inscrivant le numéro de contrôle à 12 chiffres qui figure sur votre formulaire de procuration et en suivant les instructions simples qui vous seront données sur ce site.

Comment obtenir un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée

Vous pouvez nous demander de vous envoyer un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations par l'un des moyens suivants :

- en transmettant un courriel à Mackenzie à service@placementsmackenzie.com;
- en communiquant avec Mackenzie sans frais pendant les heures normales de bureau au 1 800 387-0615 (service bilingue sans frais), au 1 800 387-0614 (service en anglais de l'extérieur de Toronto), au 416 922-3217 (service en anglais de Toronto) ou au 1 888 465-1668 (service aux investisseurs asiatiques);
- en nous écrivant au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1.

Avant le 31 mai 2024, un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations vous sera envoyé dans les trois jours ouvrables de la réception de votre demande. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations avant la date limite pour transmettre votre procuration, soit 17 h (heure de Toronto) le 31 mai 2024, vous devez tenir compte du délai de trois (3) jours ouvrables alloués pour le traitement de votre demande, ainsi que des délais habituels des envois par poste prioritaire suggérés par Postes Canada et envoyer votre demande avant 23 h 59 (heure de Toronto) le 27 mai 2024.

Vous pouvez également demander un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations dans l'année suivant la date de la présente lettre, auquel cas, si nous recevons votre demande après le 31 mai 2024, nous vous l'enverrons dans les 10 jours civils.

**Par ordre du conseil d'administration de Corporation
Financière Mackenzie**, en qualité de gestionnaire des Fonds

Par :



Matt Grant
Secrétaire